

Le **lundi 12 mars deux mille dix-huit** à dix-huit heures trente minutes, les Conseillers Municipaux se sont réunis, salle de la mairie, suite à convocation en date du 26 Février 2018, sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY.

Etaient présents : Mesdames Gertrude LEJOSNE, Marie-Paule CAMPION, Catherine VEROVE, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Frédéric LOKIETEK, William ALLART, Bruno FLAMENT, Louis BOUTROY, Louis KALTENBACH.

Etait absent : Fabien MARTIN.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal.

L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur Louis BOUTROY a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire passe à **l'ordre du jour** :

Compte administratif des services Mairie et Ecole :

Le service école fait ressortir en fonctionnement un total de recettes d'un montant de 46 192.64 € et en dépenses de 36 262.15 € et en investissement un déficit de 1 230.00 € soit un excédent global de 5 700.49 € à reporter.

A l'unanimité l'assemblée accepte de reporter cette somme sur le budget école 2018 au compte 002 excédent de fonctionnement.

Concernant **le service Mairie**, celui-ci fait ressortir en fonctionnement un total de recettes de 540 121.70 € et en dépenses de 280 124.33 € et en investissement en recettes de 253 758.72 € et en dépenses de 296 564.10 €.

Compte de gestion

Celui-ci est en concordance avec le compte administratif global, est adopté à l'unanimité.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

II

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	319 386,48	G	374 110,86
	Section d'investissement	B	297 794,10	H	253 758,72
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	212 203,48 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	7 734,78 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			617 180,58 = A+B+C+D		847 807,84 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	37 862,46	L	8 625,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018		37 862,46 = E+F		8 625,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		319 386,48 = A+C+E		586 314,34 = G+I+K
	Section d'investissement		335 656,56 = B+D+F		270 118,50 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		655 043,04 = A+B+C+D+E+F		856 432,84 = G+H+I+J+K+L

+ 101 589,80 -
=

- sur le compte administratif
- sur le compte de gestion
- sur l'affectation du résultat

10
10

Nombre de membres présents Pour
 Nombre de suffrages exprimés
 Votes Contre Abstention

Convocation en date du 26/02/2018, séance du 12/03/2018

sous la Présidence de Monsieur Bruno FLAMENT 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur Marc BOUTROY après s'être fait et primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur, comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
l'investissement	122 379.48	334 582.96		7 734.78	122 379.48	342 317.74
l'exercice	319 386.48	374 110.86	297 794.10	253 758.72	617 180.58	627 869.58
TOTAUX	441 765.96	708 693.82	297 794.10	261 493.50	739 560.06	970 187.32
clôture		266 927.86	36 300.60			230 627.26

Besoin de financement
 Restes à réaliser: DEPENSES
 Restes à réaliser: RECETTES
 Besoin total de financement

tités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, s'édits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation, ni réserve. s'écrité des restes à réaliser, s'is tels qu'indiqués ci-dessus en euros, comme suit l'excédent de fonctionnement:

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
 Maires: Mrs BOUTROY Marc, Didier HAMY, ALLART William, Fabien MARTIN, Louis BOUTROY, Louis KALTENBACH
 :TEK; Mesdames VEROVE Catherine, LEJOSNE Gertrude, CAMPION Marie-Paule - Bruno FLAMENT
 Pour expédition conforme, Le Président

(Signatures)

Engagements budgétaires par anticipation au BP 2018.

L'Assemblée émet un avis favorable pour que les dépenses décidées en conseil municipal puissent être payées dans la limite de 25 % du BP précédent avant le BP 2018.

Modification du contrat de travail d'un agent

Monsieur le Maire rappelle que Madame Aline VEROVE a été recrutée pour effectuer 130H00 mensuel.

A la mise en place des TAP, elle est passée à 145 H00.

A ce jour, les TAP sont supprimés par conséquent, Monsieur le Maire propose d'augmenter les heures d'entretien pour compenser partiellement et de modifier son contrat de travail à 140 H 00.

Adopté à l'unanimité.

Demande de subvention de la part de Monsieur BRETON pour l'OTAN

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est saisi d'une demande de subvention pour l'OTAN.

A l'unanimité l'assemblée décider de lui accorder une subvention de 50 €.

Garderie 2017 et 2018.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la convention qui a été faite pour la garderie escalles/peuplingues.

L'assemblée, à l'unanimité des présents, donne son accord pour la reconduction de celle-ci en 2018.

Elle donne l'autorisation à Monsieur Le Maire pour verser un acompte de 3000 € maintenant et le solde après décompte en fin d'année. Considérant qu'en 2017, la commune a versé un acompte de 3000 €, la participation réelle est de : 2 883.16 €.

Par conséquent, le solde positif est de $3000 \text{ €} - 2883,16 \text{ €} = 116.84 \text{ €}$

En 2018, acompte prévu $3000 \text{ €} - 116.84 \text{ €}$.

Par conséquent, le versement effectué sera de : 2 883.16 €

Passage caméra du réseau pluvial : travaux supplémentaires

A l'unanimité, l'assemblée accepte de payer la facture d'un montant de 1 921.68 € à l'entreprise SATER.

Celle-ci correspond à un linéaire supérieur aux prévisions.

Compte Epargne Temps.

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que Monsieur David NOYELLE, demande la mise en place d'un compte épargne temps.

Un projet de délibération doit être envoyé au centre de gestion pour avis.

Ensuite, le conseil municipal sera invité à délibérer.

Chèques déjeuners.

Monsieur le Maire propose d'accorder des chèques déjeuners aux agents titulaires qui en feront la demande.

Adopté à l'unanimité, l'assemblée accepte d'accorder 10 chèques déjeuner par mois travaillés d'une valeur faciale de 7.00 € et une participation de 50 / 50.

Panneaux d'affichage élections

L'assemblée accepte de ne plus rien accrocher sur le mur du cimetière qui vient d'être rénové, et d'acheter des panneaux réglementaires qui seront emboîtés dans le sol.

Devis de l'entreprise MEFRAN : 506.00 € HT.

Fin de la séance : 20 H 30.